

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

Index égalité Femmes – Hommes 2025



- L'index égalité professionnelle Femmes – Hommes

L'index égalité Hommes – Femmes est un outil mis en place par le ministère du Travail afin de supprimer les inégalités professionnelles femmes-hommes dans les entreprises dans un délai de 3 ans.

Il mesure 5 critères "notés" en points, sur une échelle de 100 points. Pour les entreprises de moins de 250 salariés, 4 indicateurs sont pris en compte:

- l'écart de rémunération femmes hommes,
- le pourcentage de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité,
- le nombre de personnes du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations,
- l'écart de répartition des augmentations individuelles,

Le décret et ses annexes fixent les références à considérer (période, effectifs, éléments de rémunérations...) et détaillent le mode de calcul.

Si l'entreprise obtient moins de 75 points, elle devra mettre en œuvre des mesures de correction pour atteindre au moins 75 points, dans un délai de trois ans.

- L'index égalité Femmes – Hommes 2025

	Indicateur calculable (1=oui, 0=non)	Nombre de points maximum de l'indicateur	Résultat final obtenu	Nombre de points maximum de l'indicateur calculable	Nombre de points obtenus
1- Ecart de rémunération (en %)	1	40	5,6	40	34
2- Ecart de taux d'augmentations individuelles (en % ou en nombre équivalent de salariés)	1	35	0,7	35	35
3- Pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité	1	15	100	15	15
4- Nombre de salariés du sexe sous- représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	10	2	10	5
Total des indicateurs calculables				100	89
INDEX (sur 100 points)				100	89

- L'index égalité Femmes – Hommes 2025

	POINTS OBTENUS					
	2020	2021	2022	2023	2024	2025
1- écart de remuneration (en %)	27	27	29	34	34	34
2- écarts d'augmentations individuelles (en points de % ou en nombre équivalent de salariés)	35	35	35	35	35	35
3- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	15	15	15		15	15
4- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	5	5	0	0	0	5
TOTAL - INDEX (sur 100 points)	82	82	79	81	84	89